



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ATELIERS

COMMENT RÉSERVER MA PLACE

Vous pouvez réserver votre place à l'accueil de l'association ou sur le site de l'association (recommandé). Lors de la réservation, il vous sera demandé 40€ d'acompte. Ils seront ensuite déduits des frais de l'atelier. Une fois votre réservation faite, pensez à déposer votre dossier ainsi que le solde du paiement à l'association **avant le samedi 26 septembre 2026** (les dossiers sont à déposer en version papier à l'accueil ou dans la boîte aux lettres ; merci de ne pas nous les envoyer par mail).

QUAND EST-IL POSSIBLE DE S'INSCRIRE ?

Les inscriptions seront ouvertes à partir du **mardi 7 juillet 2026, à 13h**.

Elles seront possibles :

- en ligne sur le site de l'association (recommandé) ;
- à l'accueil de Ricochet (consultez les horaires).

Les personnes déjà inscrites à un atelier durant l'année scolaire 2025-26 bénéficient d'une priorité à l'inscription :

- **du 23 au 28 juin 2026**, les réinscriptions seront ouvertes pour les personnes qui souhaitent s'inscrire au même atelier (même jour et même horaire) ;
- **du 1^{er} au 3 juillet 2026**, les réinscriptions seront ouvertes pour les personnes qui souhaitent changer de séance (même atelier mais à un autre horaire / un autre jour ou suite logique d'un atelier).

Exemples : passage de l'Éveil musical à la Pratique instrumentale, passage du Pilates à la Gym posturale et pilates.

Afin de garantir un accès équitable aux actions de l'association, nous veillerons scrupuleusement au respect des consignes communiquées. Veuillez noter qu'HelloAsso ne permet pas l'annulation d'une inscription à un atelier : toute erreur entraînera l'annulation du paiement de l'inscription concernée, ainsi que de l'ensemble des réservations effectuées lors de la même transaction.

RESTE-T-IL DES PLACES ?

Le nombre de places disponibles s'affiche dans la billetterie des réservations.

Un atelier affiché « épuisé » est complet. Il n'est plus possible de s'y inscrire. Nous vous invitons à renseigner votre nom sur la liste d'attente. Nous ne manquerons pas de vous contacter (par ordre d'arrivée) si une place se libère. Merci de votre compréhension.

JE CHOISIS MON ATELIER

L'association Ricochet vous propose des ateliers, pour les enfants, les jeunes et les adultes, de mi-septembre à juin (hors vacances scolaires et jours fériés). Mêlant pratiques culturelles, bonne humeur et convivialité, ils se déroulent à La Passerelle au Bouscat.

Ils débuteront la semaine du 14 septembre 2026 pour se clôturer la semaine du 21 juin 2027 (exception faite des ateliers du 21 juin en soirée qui seront reportés au 28 juin 2027, en raison de la Fête de la musique).

MON ENFANT N'A PAS TOUT À FAIT L'ÂGE

Chaque atelier est proposé pour une tranche d'âge définie. Nous n'accepterons pas de participants en dehors de la tranche d'âge indiquée (âge révolu).

JE RÉSERVE MA PLACE

Réservez votre place en ligne. Au moment de la réservation, une avance sur l'inscription de 40€ vous est demandée. **Ce montant sera déduit du prix de l'atelier lors de la finalisation de votre dossier à l'association.**

La réservation se fait par la plateforme de paiement bordelaise HelloAsso. La fiabilité de la transaction est assurée par HelloAsso grâce au cryptage SSL de vos données bancaires.

JE FINALISE MON INSCRIPTION

Téléchargez le dossier d'inscription et venez le déposer à l'association accompagné du solde du règlement et des éventuels documents complémentaires (questionnaire santé...) **avant le 26 septembre 2026. Passé ce**

délaï, votre inscription sera annulée sans possibilité de remboursement. Pour les inscriptions à partir de septembre, le délai sera de 15 jours.

Seules les pièces complémentaires peuvent être envoyées par mail. Nous n'acceptons pas les dossiers scannés.

OÙ TÉLÉCHARGER LE DOSSIER ?

Les documents nécessaires à votre inscription sont téléchargeables sur notre site internet. Pensez à les déposer à l'association accompagnés du solde du règlement et des éventuels documents complémentaires (fiche sanitaire, questionnaire santé...) avant le 26 septembre 2026.

Seules les pièces complémentaires peuvent être envoyées par mail. Nous n'acceptons pas les dossiers scannés.

COMBIEN COÛTE L'INSCRIPTION À UN ATELIER ?

Pour s'inscrire à un atelier, il vous faut renouveler votre adhésion à l'association Ricochet pour l'année scolaire 2026 - 2027 (de septembre à juillet). **L'adhésion est individuelle. Son montant est de 5€, 10€ ou 15€ (montant au choix).**

Le montant de l'inscription à un atelier dépend de l'activité choisie et de sa durée. Reportez-vous à la présentation des ateliers sur notre site internet.

QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS ?

- Les 40€ d'avance sont réglés sur HelloAsso par CB (ou à l'accueil de l'association) au moment de la réservation.
- Vous pouvez régler le solde de votre inscription (montant restant), à l'accueil de l'association, **par CB, par chèque, en chèques vacances et/ou en coupon sport (ANCV), exceptionnellement en espèces.**

EST-IL POSSIBLE DE RÉGLER EN PLUSIEURS FOIS ?

- Les 40€ d'avance sont à régler à partir du site sur la plateforme bordelaise HelloAsso. Ils permettent de bloquer votre place. Il est aussi possible de réserver sa place à l'association (voir horaires d'ouverture).
- Vous pouvez régler le solde de votre inscription en plusieurs fois : paiement par chèque, à l'ordre de "Association Ricochet" (indiquez les mois d'encaissement au dos).

PUIS-JE AVOIR UNE FACTURE DE MON INSCRIPTION ?

Envoyez-nous un mail à comptabilite@ricochetasso.fr. N'oubliez pas de préciser l'ensemble des informations utiles (prénom, nom, adresse, atelier concerné, jour et horaire, l'adhésion doit-elle y figurer ?...).

Si votre comité d'entreprise vous a donné un document à remplir, n'oubliez pas de nous le transmettre.

CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical pour les activités physiques est remplacé par un questionnaire santé. Un certificat médical ne vous sera pas demandé si vous avez répondu « non » à toutes les questions.

En cas de non présentation d'un questionnaire santé pour un atelier 15 jours après votre inscription, votre inscription sera annulée, sans possibilité de remboursement.

QUAND EST-CE QUE MON ATELIER DÉBUTE ?

Les ateliers débuteront la semaine du 14 septembre 2026. Vous pouvez vous reporter à la page consacrée à la rentrée des ateliers.

QUAND SE DÉROULE MON ATELIER ?

Les ateliers ont lieu à partir de la semaine du 14 septembre 2026 jusqu'à la semaine du 21 juin 2027.

Les ateliers marquent une pause durant les vacances scolaires, les jours fériés, le week-end de l'Ascension et à l'occasion des Fêteries et de l'assemblée des adhérents de Ricochet.

SI UNE SÉANCE EST ANNULÉE ?

En cas d'annulation d'une séance, un report sera envisagé avec l'intervenant. La date vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

MATÉRIEL ET TENUE

Pensez à adapter votre tenue à l'activité (tenue sportive, tablier de peinture...).

Du matériel peut être nécessaire. Le responsable de votre atelier vous le précisera lors de la première séance.

Quelques ateliers :

- **Basse, Guitare & Ukulélé** : pour répéter chez vous et durant les ateliers, un instrument est nécessaire. Un instrument pour débutant suffit pour faire vos premiers pas (ajustée à votre taille, version droitier ou gaucher...). N'hésitez pas à demander conseil à l'animateur de l'atelier lors de la 1ère séance.
- **Danses urbaines** : chaussures à talons.
- **Gym posturale & Pilates, Pilates, Sophrologie et Yoga** : un tapis de sol.
- **Peinture** : votre matériel de peinture.
- **Piano** : un clavier de débutant peut vous permettre de répéter entre les ateliers.

DOIS-JE SIGNALER MES ABSENCES ?

Il n'est pas nécessaire de contacter l'association pour nous informer de vos absences lorsque vous êtes inscrit à un atelier. Nous vous laissons le soin de vous excuser auprès de votre animateur à votre retour.

Y AURA T-IL UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE ?

Une représentation est possible lors de la Fête de fin d'année (dernier vendredi de l'année scolaire, soit le 2 juillet 2027). Néanmoins, elle n'est pas imposée. **Chaque atelier fera son choix** avec l'animateur en fonction de leurs objectifs d'année.

RESTE T-IL DES PLACES ?

Le nombre de places restantes est indiqué sur la plateforme de réservation HelloAsso : cliquez sur la billetterie des ateliers pour obtenir l'information.

Si un atelier est complet, inscrivez-vous sur la liste d'attente. Il n'est pas nécessaire de nous relancer : **nous vous contacterons si une place se libère.**

L'ATELIER QUI M'INTÉRESSE EST COMPLET

L'atelier qui vous intéresse est complet ? Nous sommes désolés. Inscrivez-vous sur la liste d'attente pour nous indiquer votre intérêt pour cette activité.

Si il reste des places, notamment en cas de désistement, nous ne manquerons pas de vous recontacter.

JE SOUHAITE FAIRE UNE SÉANCE D'ESSAI

Nous n'avons pas trouvé de solution permettant d'organiser des séances d'essai dans des conditions satisfaisantes pour tous.

Les inscriptions sont en cours. Si vous n'êtes pas certain de vous inscrire et que vous souhaitez réaliser une séance d'essai, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente de l'atelier qui vous intéresse. Si des places restent disponibles en septembre, nous vous contacterons pour convenir d'un essai après la rentrée - généralement en octobre-, mais des places peuvent également se libérer au cours de l'année.

SI JE CHANGE D'AVIS

Une fois votre place réservée sur HelloAsso, **vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Passé ce délai, et sans production d'un certificat médical, les sommes réglées seront conservées par l'association dans leur totalité.**

Il ne sera pas possible d'utiliser votre paiement pour régler l'inscription à un autre atelier ou une autre activité.

De façon générale, l'inscription à un atelier, passé le délai de rétractation de 14 jours, ne pourra pas être remboursée, excepté sur présentation d'un certificat médical.

Un déménagement, une mutation professionnelle, un changement d'avis... ne donneront pas lieu à un remboursement.

J'AI BESOIN D'AIDE DANS LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches d'inscription.

Horaires de l'accueil :

- en juillet : mardi, mercredi et vendredi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h ;
- en août : l'association est fermée ;
- dès septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.

L'ensemble des documents nécessaires à votre inscription est disponible au local de l'association.

L'inscription à un atelier ne peut pas se faire par téléphone. Elle nécessite que vous vous déplaçiez à l'association avec un moyen de paiement et le carnet de santé de votre enfant.

J'AI UNE QUESTION

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone :

- en juillet : mardi, mercredi et vendredi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h ;
- en août : l'association est fermée ;
- dès septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h (les horaires de l'accueil à la rentrée peuvent être amenés à évoluer. Reportez-vous au site internet de l'association).

Accueil de Ricochet : 05 54 79 86 04.

RÈGLES SANITAIRES

L'association appliquera les éventuelles règles sanitaires en vigueur. Tout ou partie des ateliers pourra se dérouler en visio.



ASSOCIATION RICOCHET

Centre social, animation et culture
48 rue Pompière - 33110 Le Bouscat
05 54 79 86 04
association@ricochetasso.fr
www.ricochetasso.fr